



**ÉVOLUTION DE  
L'OCCUPATION  
DU SOL  
PILAT RHODANIEN  
1990-2020**

CHAPITRE 1

ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL

PAGE 8

CHAPITRE 2

ÉVOLUTION DES ESPACES ARTIFICIALISÉS

PAGE 12

CHAPITRE 3

ÉVOLUTION DES ESPACES AGRICOLES

PAGE 24

CHAPITRE 4

ÉVOLUTION DES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

PAGE 30

ANNEXE

NOMENCLATURE UTILISÉE DANS LA BD OCCSOL - PAGE 34

LES ÉLÉMENTS ANALYSÉS ICI

CODES DANS LA NOMENCLATURE DE LA BD OCCSOL

<b>Code 1</b>	Espaces urbains et artificialisés : ensemble des espaces n'ayant pas de vocation agricole, naturelle ou forestière
<b>Codes 11 et 12</b>	Zones urbaines à vocation d'habitat ou mixte (dominante habitat)
<b>Code 14</b>	Zones à vocation économique : industrie, artisanat, commerce, tertiaire, infrastructures portuaires et fluviales, exploitations agricoles, installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine
<b>Codes 141, 142, 143, 144, 145</b>	Zones à vocation économique hors exploitations agricoles et installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine
<b>Codes 13, 15, 16, 17</b>	Autres espaces artificialisés (équipements publics, routes, chantiers, parcs...)
<b>Code 18</b>	Espaces de transition. Ces espaces ne sont pas nécessairement artificialisés (délaiés, terrains vagues) mais n'ont pas de valeur agricole, naturelle ou forestière
<b>Code 2</b>	Espaces agricoles
<b>Code 221</b>	Vergers et petits fruits
<b>Code 222</b>	Vigne
<b>Code 223</b>	Maraîchage, cultures sous serre, horticulture
<b>Code 3</b>	Forêt
<b>Code 4</b>	Espaces naturels

Attention, pour l'année 1990, les classes 2, 3 et 4 n'ont pas été déclinées en niveau 3.

# RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

Cette analyse s'appuie sur la base de données d'occupation du sol (BD OccSol) du Syndicat Mixte des Rives du Rhône.

Cette base de données, réalisée en 2010 et mise à jour régulièrement depuis (dernière actualisation en 2021 sur la base de l'orthophotographie 2020 du SMRR). Elle permet au territoire de disposer d'une donnée de qualité permettant de suivre l'évolution de l'occupation du sol sur les 30 dernières années.

Les années de disponibilité des couches d'occupation du sol sont 1990, 2000, 2009, 2015 et 2020.

**Nomenclature : la BD OccSol est basée sur 3 niveaux d'information**

- Niveau 1 : 4 classes (Artificialisé, Agricole, Forestier, Naturel)
- Niveau 2 : 17 classes (déclinaison des 4 classes de niveau 1)
- Niveau 3 : 52 classes (déclinaison des 17 classes de niveau 2)

Chaque classe d'occupation du sol se voit attribuer un numéro unique.

Le niveau de précision de la BD OccSol pris en compte correspond à tout type d'occupation d'une surface d'au moins 300 m<sup>2</sup>.

La BD OccSol est réalisée à partir de traitements manuels des orthophotos aux différentes dates et avec le croisement d'autres données disponibles (bases de données thématiques, google street view...).

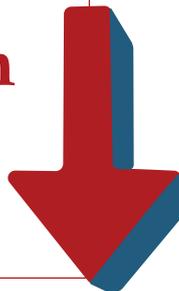
## L'ARTIFICIALISATION

**+24 %**

Augmentation des espaces artificialisés entre 1990 (1 209,24 ha) et 2020 (1 499,67 ha), soit une augmentation de 290,4 ha

**-4,9 ha/an**

Baisse du rythme d'artificialisation annuel moyen entre 2015 et 2020 (4,6 ha/an) par rapport à la période 2009-2015 (9,5 ha/an)



**88 %**

Part de l'artificialisation qui s'est faite au détriment de l'agriculture depuis 1990

## TRAJECTOIRE VERS LE ZAN\*



**70,9 ha**

Surfaces artificialisées au cours des 10 dernières années (2010-2020)

**35,4 ha**

Surfaces maximum pouvant être artificialisées sur les 10 prochaines années pour réduire l'artificialisation de 50 %

**-51 %**

Diminution de l'artificialisation sur la période 2015-2020 (23,2 ha) par rapport à la période 2010-2015 (47,6 ha).  
**Une dynamique qui met le territoire sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de réduction de l'artificialisation fixés dans la loi climat et résilience**

À l'échelle nationale, entre 2010-2015 et 2015-2019, la consommation annuelle moyenne d'espaces agricoles, naturels et forestiers a baissé de 22,6 %.  
*Source : Portail de l'artificialisation du CEREMA. Attention, la méthodologie utilisée n'étant pas la même, la comparaison entre le Pilat Rhodanien et le niveau national est à prendre avec précaution.*

\*Zéro Artificialisation Nette

## LES ESPACES À VOCATION D'HABITAT



**63 à 85 %**

Part que représente l'habitat dans l'artificialisation globale selon les périodes depuis 1990

**-64 %**

Baisse du rythme annuel moyen de l'artificialisation à vocation d'habitat entre 2015 et 2020 (2,9 ha/an) par rapport à la période 2009-2015 (8,1 ha/an)



**39,5**

Nombre de logements supplémentaires pour chaque hectare artificialisé à vocation d'habitat entre 2015 et 2020 contre seulement 12,8 entre 2009 et 2015. Cela est notamment lié à la mise en compatibilité des PLU avec le Scot

Part que représente l'habitat dans l'artificialisation entre 2009 et 2019 : 68 % à l'échelle française.

*Source : Portail de l'artificialisation du CEREMA.*

## LES ESPACES À VOCATION ÉCONOMIQUE\*

**12 %**

Part que représente l'économie dans les surfaces artificialisées du territoire en 2020

**→ 33,5 %**

Part que représente l'économie dans l'artificialisation globale entre 2015 et 2020, en augmentation constante depuis 1990-2000 où elle ne représentait que 16 %



**1,6 ha/an**

Rythme d'artificialisation annuel moyen dû à l'économie entre 2015 et 2020, en légère baisse par rapport à 2009-2015 (1,8 ha/an)

Part que représente l'économie dans l'artificialisation entre 2009 et 2019 : 26 % à l'échelle française.

*Source : Portail de l'artificialisation du CEREMA.*

\*Artisanat, industrie, commerce, tertiaire, infrastructures portuaires et fluviales, exploitations agricoles, installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine

## LES ESPACES AGRICOLES

À  
RETENIR



(439,5 ha)  
Perte d'espaces agricoles  
entre 1990 et 2020



Gain d'espaces agricoles  
entre 2009 et 2020  
(+7,5 ha/an).  
La tendance s'accélère  
entre 2015 et 2020  
(+9,5 ha/an).



**45 %**

Part du territoire  
du Pilat Rhodanien  
couvert par des  
espaces agricoles  
en 2020

**96 %**

Perte d'espaces agricoles entre  
2015 et 2020 qui se font au profit  
de l'artificialisation alors que 82%  
de la perte se faisait au profit des  
espaces forestiers et naturels entre  
1990 et 2000



**+83 %**

Progression des  
surfaces plantées de  
vigne entre 2000 et  
2020



**1/3**

Part des vignes plan-  
tées sur les Rives du  
Rhône entre 2015 et  
2020 qui l'ont été sur  
le Pilat Rhodanien

**+**

**2 secteurs sur 3**

Les secteurs de la Côtière Rhodanienne (+ 8,3 ha/an) et de la polarité intermédiaire de Pélussin (+ 1,4 ha/an) ont vu leurs surfaces agricoles progresser entre 2015 et 2020



**13 %**

Part des vergers des Rives du Rhône qui se  
trouvent sur le Pilat Rhodanien en 2020

## LES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS



**+6,6 ha/an**

Gain d'espaces forestiers entre 1990  
et 2020. Toutefois les forêts ont reculé  
de -10,2 ha/an entre 2015 et 2020

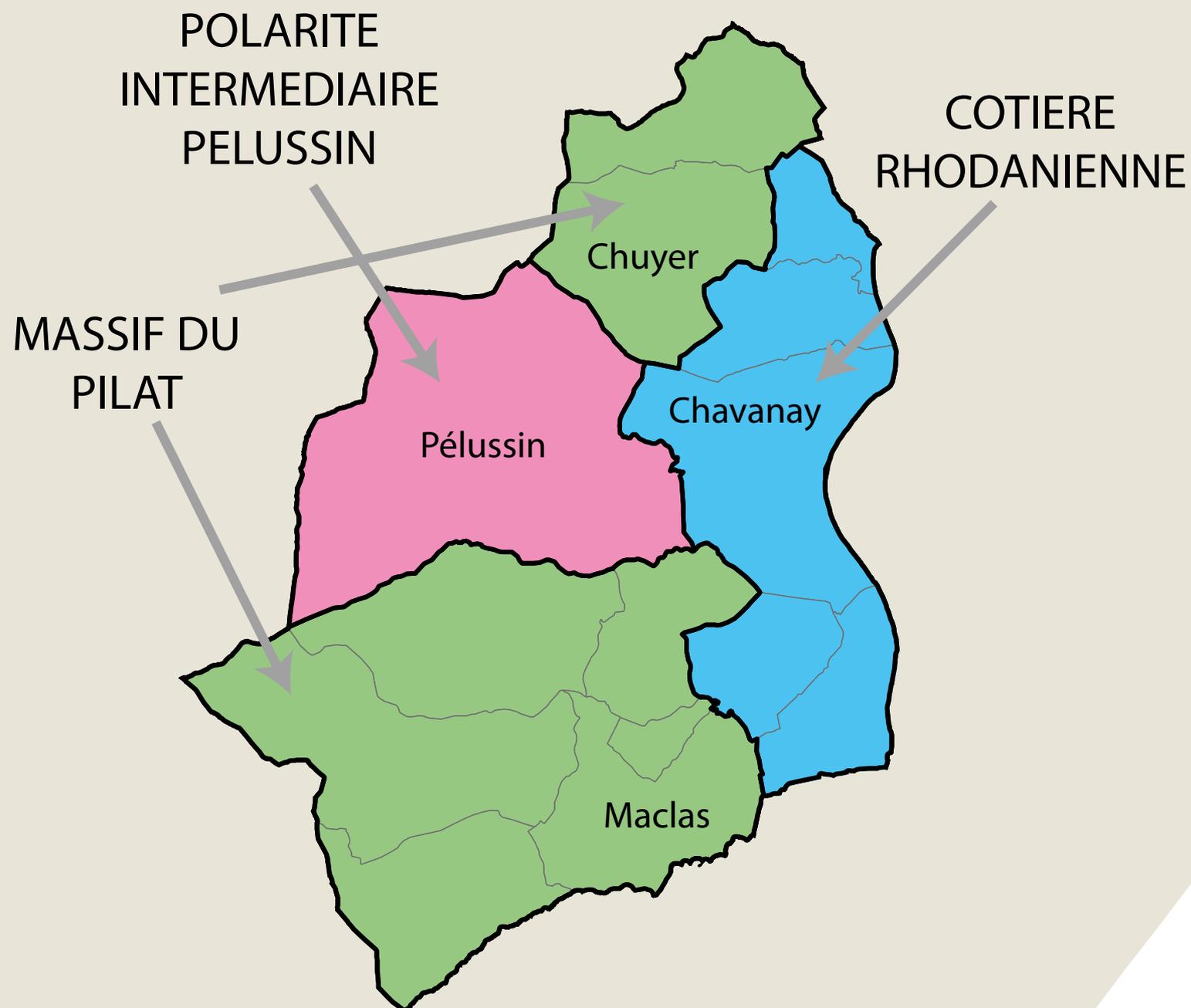


**-1,6 ha/an**

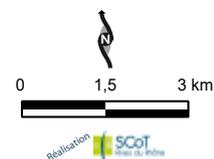
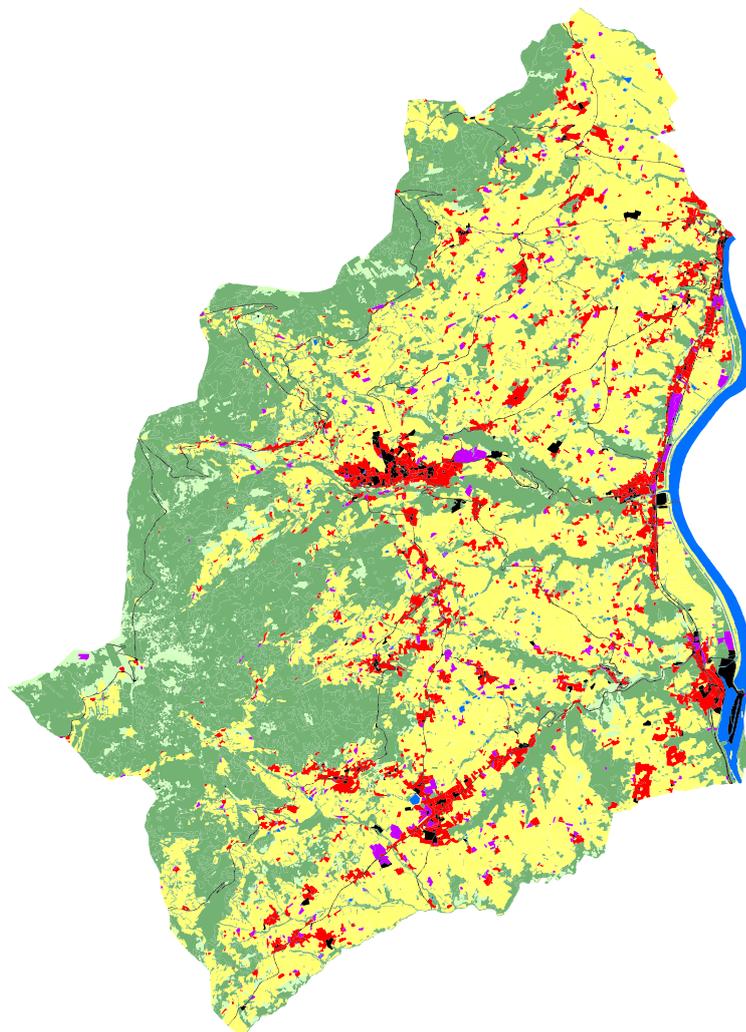
Perte d'espaces naturels  
entre 1990 et 2020

**39,7 %**

Part du  
territoire du Pilat  
Rhodanien couvert  
par des forêts en  
2020



Le Scot des Rives du Rhône a défini des secteurs regroupant des communes ayant des caractéristiques et enjeux similaires. Les objectifs définis dans le Scot en termes de production de logements, de densités et d'accueil de population ont été adaptés sur chaque secteur en fonction des emplois et services présents, des enjeux paysagers, agricoles, de ressource en eau... Ces objectifs ayant un impact sur l'artificialisation future et les espaces naturels, agricoles et forestiers, il a été décidé de réaliser l'analyse de l'évolution de l'occupation du sol à l'échelle de ces secteurs en plus des échelles Rives du Rhône et EPCI.



Sources : BD OccSol - SMRFR

**Occupation du sol en 2020 - surfaces en ha et part du territoire concerné**

Espaces urbains / artificialisés  
1 499,7 ha

Dont :

 *Espaces d'habitat / mixtes*  
1 027,8 ha (7,1 %)

 *Espaces économiques*  
188,4 ha (1,3 %)

 *Autres espaces artificialisés*  
285,4 ha (1,9 %)

 Espaces agricoles  
6 503,3 ha (45 %)

 Espaces forestiers  
5 741,8 ha (39,7 %)

 Espaces naturels (en bleu,  
espaces en eau) - 709,5 ha (4,9 %)

Autres espaces artificialisés : équipements publics, parcs, chantiers, routes,...

CHAPITRE

1



**ÉVOLUTION  
DE L'OCCUPATION  
DU SOL**

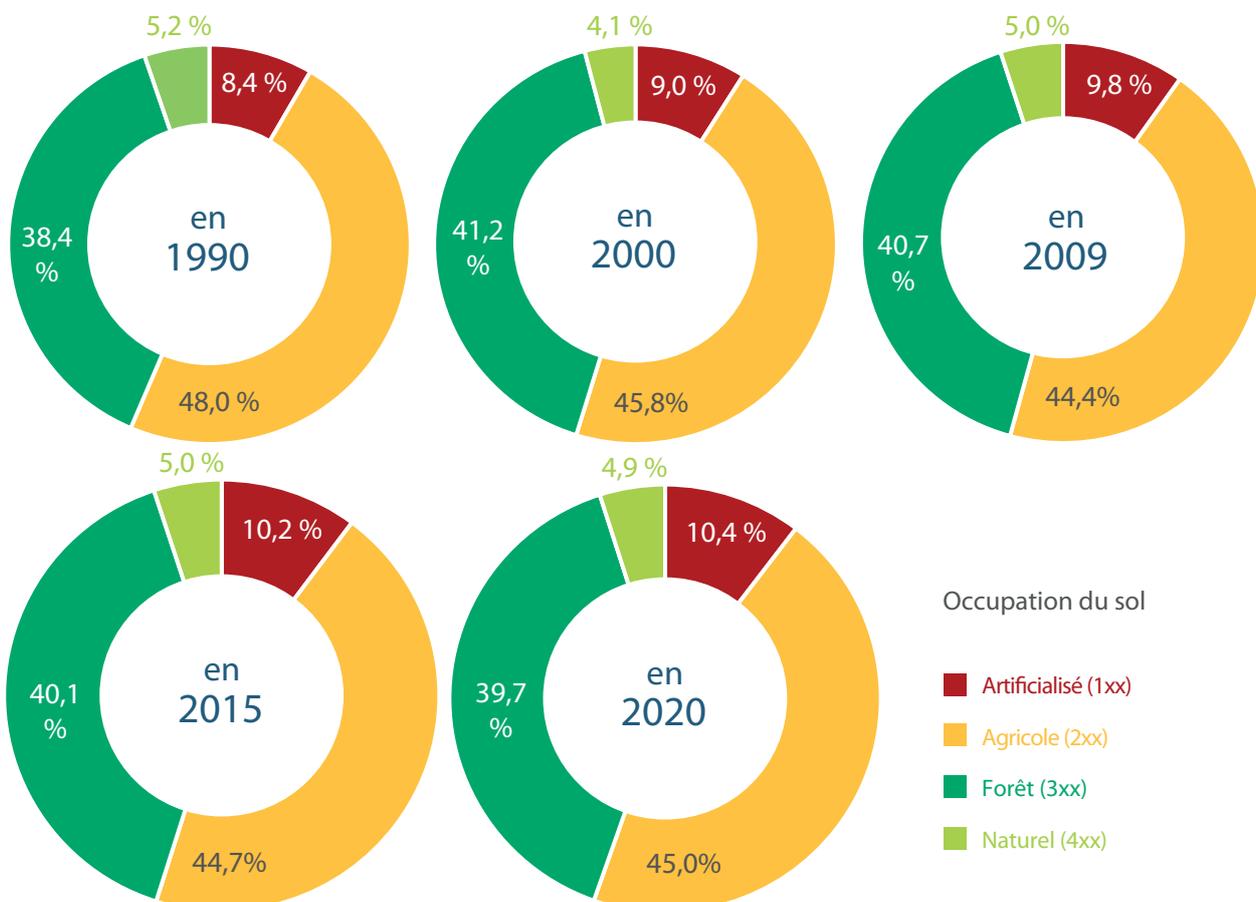
## SURFACES EN HA

	Artificialisé (1xx)	Agricole (2xx)	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)
1990	1 209,24	6 942,73	5 544,64	757,6
2000	1 298,72	6 617,19	5 949,54	588,75
2009	1 419,29	6 420,76	5 887,99	726,17
2015	1 476,46	6 455,73	5 792,58	729,43
2020	1 499,67	6 503,28	5 741,78	709,49

## ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

	Artificialisé (1xx)	Agricole (2xx)	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)
1990 à 2000	8,9	-32,6	40,5	-16,9
2000 à 2009	13,4	-21,8	-6,8	15,3
2009 à 2015	9,5	5,8	-15,9	0,5
2015 à 2020	4,6	9,5	-10,2	-4,0
<b>2009 à 2020 (période d'analyse pour le ZAN)</b>	<b>7,3</b>	<b>7,5</b>	<b>-13,3</b>	<b>-1,5</b>

## OCUPATION DU SOL PAR ANNÉE



## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

	1990	2000 (estimée)	2009	2015	2020 (estimée)
<b>Population</b>	11 967	13 475	15 807	16 743	16 928
<b>Logements</b>	5 860	6 410	7 480	8 127	8 701
<b>Emplois</b>	non disponible	3 621	3 851	4 103	4 275

## POUR LES ESPACES URBAINS ET ARTIFICIALISÉS

- Sur le Pilat Rhodanien, l'artificialisation progresse d'année en année. Toutefois, à l'échelle du SMRR, c'est sur ce territoire qu'elle a été proportionnellement la moins rapide après Vienne Condrüeu Agglomération avec une progression d'environ 24 % (290,4 ha) des espaces artificialisés en 30 ans entre 1990 (1 209,2 ha artificialisés) et 2020 (1 499,7 ha artificialisés).
- Entre 1990 et 2020, 5,3 % des surfaces artificialisées à l'échelle des Rives du Rhône l'ont été sur le Pilat Rhodanien.
- Un rythme d'artificialisation qui a fortement diminué au cours des 5 dernières années (2015-2020) par rapport aux tendances observées précédemment :
  - Une baisse de 60 à 81 % du rythme d'artificialisation entre 2015 et 2020 (4,6 ha/an) par rapport aux périodes 2000-2009 (13,4 ha/an) et 2009-2015 (9,5 ha/an), soit une baisse légèrement plus importante qu'à l'échelle du SMRR par rapport à la période 2000-2009 et équivalente par rapport à 2009-2015.
  - Un rythme d'artificialisation plus de 2 fois moindre sur la période 2015-2020 (4,6 ha/an) qu'en moyenne sur les 30 dernières années – 1990-2020 – (9,7 ha/an).
- Cette tendance favorable depuis le milieu des années 2010 est notamment le résultat de l'application du Scot et de la mise en compatibilité des PLU.

### Rappel

La progression sur les Rives du Rhône entre 1990 et 2020 a été d'environ 30 %, avec un gain de 5 461 ha de surfaces artificialisées

### En 2020

Les surfaces artificialisées sur le Pilat Rhodanien représentent 6,3 % des surfaces artificialisées des Rives du Rhône.

## POUR LES ESPACES AGRICOLES

- Une baisse constante des surfaces agricoles d'année en année jusqu'en 2009 avec une perte d'environ 7,5 % (522 ha) d'espaces agricoles en 20 ans entre 1990 (6 942,7 ha) et 2009 (6 420,8 ha).
- Mais contrairement à ce qui est observé à l'échelle des Rives du Rhône, une croissance des espaces agricoles entre 2009 et 2020 (+ 7,5 ha/an en moyenne soit un gain de 82,5 ha entre les deux dates) avec une accélération sur la période 2015-2020 (+ 9,5 ha/an) par rapport à la période 2009-2015 (+ 5,8 ha/an).
- En 2020, les surfaces agricoles occupent 45 % du Pilat Rhodanien, légèrement moins qu'à l'échelle des Rives du Rhône (50 %).

### Rappel

Depuis 1990, le Pilat Rhodanien a perdu 439,5 ha de surfaces agricoles, soit 6,3 % de ses surfaces agricoles en 1990. Cela est plus particulièrement dû à une perte importante d'espaces agricoles entre 1990 et 2000.

## POUR LES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

- Après une progression importante entre 1990 et 2000 (+ 404,9 ha soit + 40,5 ha/an), la forêt est en recul sur le territoire du Pilat Rhodanien depuis 2000 (- 6,8 ha/an entre 2000 et 2009, -15,9 ha/an entre 2009 et 2015 et - 10,2 ha/an entre 2015 et 2020).
- Depuis 1990, la forêt représente environs 40 % de la surface du Pilat Rhodanien soit plus qu'à l'échelle des Rives du Rhône (un peu plus du tiers).
- Les espaces naturels sont en recul sur la période 2015-2020 avec une perte d'environ 4 ha/an en moyenne, dans des tendances proches de ce que l'on observe à l'échelle des Rives du Rhône.

CHAPITRE

# 2



**ÉVOLUTION  
DES ESPACES  
ARTIFICIALISÉS**

Code nomenclature BD OccSol	Correspondance dans l'analyse
11x, 12x	Secteurs artificialisés à vocation principale d'habitat ou mixte
14x	Secteurs artificialisés à vocation économique (industrie, artisanat, commerce, tertiaire, infrastructures portuaires et fluviales, exploitations agricoles, installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine)
13x, 15x, 16x, 17x	Autres espaces artificialisés (réseaux et équipements de transports, bâtiments publics, zones de loisirs, parcs urbains, carrières, décharges, chantiers)
18x	Espaces urbains de transition : espaces sans vocation agricole, forestière ou naturelle mais n'ayant pas de vocation urbaine définie (délaissés, terrains vagues...)

À noter pour le code 14x, les chiffres sont aussi donnés pour les secteurs à vocation économique en enlevant les exploitations agricoles (code 146) et les installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine (code 147).

Les chiffres de population, nombre de logements et d'emplois sont basés sur les données des recensements de l'INSEE avec des prolongations de tendances pour les années non disponibles (2000, 2020).

## SURFACES EN HA

	Artificialisé (1xx)	dont Habitat (11x, 12x)	dont Économie (14x)	dont dans la classe économie : économie sans exploitations agricoles et installations énergétiques et traitement (141, 142, 143, 144, 145)	dont Autres artificialisés (13x, 15x, 16x, 17x)	dont Espaces de transition (181)
1990	1 209,24	807,16	134,16	Non disponible	251,27	16,65
2000	1 298,72	872,72	148,78	68,63	260,47	16,75
2009	1 419,29	964,92	168,07	76,17	267,47	18,83
2015	1 476,46	1 013,26	178,66	78,65	265,27	19,27
2020	1 499,67	1 027,81	186,44	82,66	265,22	20,2

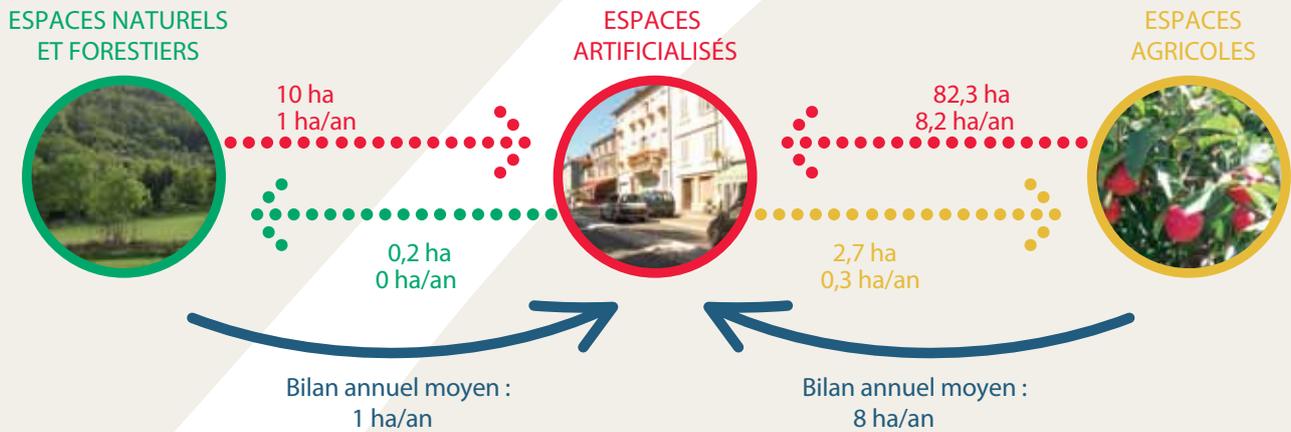
## ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

	<b>Artificialisé</b> (1xx)	<b>Habitat</b> (11x, 12x)	<b>Économie</b> (14x)	<i>dont</i> <b>économie sans exploitations agricoles et installations énergétiques et traitement</b> (141, 142, 143, 144, 145)	<b>Autres artificialisés</b> (13x, 15x, 16x, 17x)	<b>Espaces de transition</b> (181)
<b>1990-2000</b>	8,9	6,6	1,5	<i>Non disponible</i>	0,9	0,0
<b>2000-2009</b>	13,4	10,2	2,1	0,8	0,8	0,2
<b>2009-2015</b>	9,5	8,1	1,8	0,4	-0,4	0,1
<b>2015-2020</b>	4,6	2,9	1,6	0,8	0,0	0,2
<b>2009-2020 (période d'analyse pour le ZAN)</b>	<b>7,3</b>	<b>5,7</b>	<b>1,7</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,1</b>

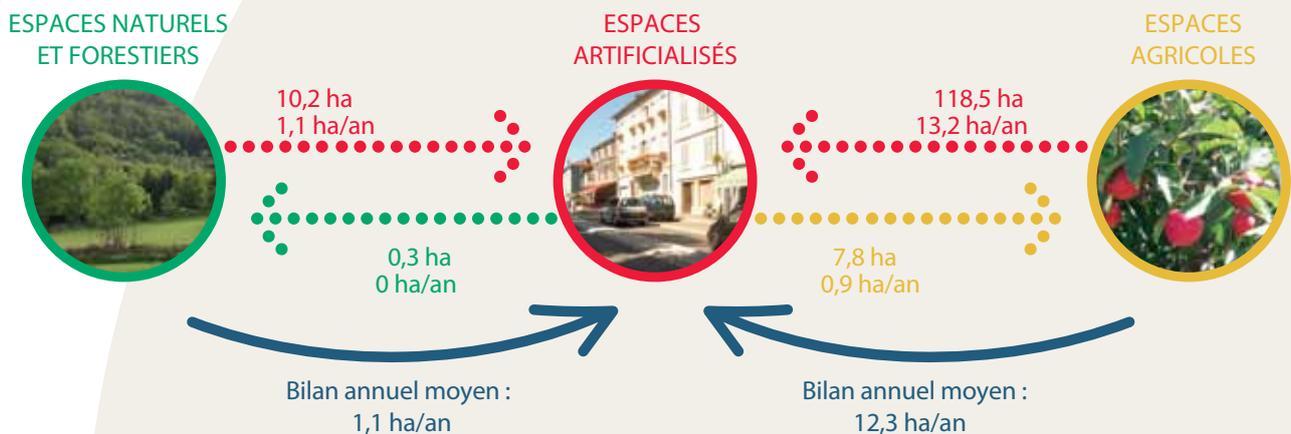
## ÉVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION MOYENNE EN HA PAR AN PAR EPCI (POUR RAPPEL)

	<b>Annonay Rhône Agglo</b>	<b>Vienne Condrieu Agglomération</b>	<b>Entre Bièvre et Rhône</b>	<b>Porte de Drôme Ardèche</b>	<b>Pilat Rhodanien</b>	<b>Val d'Ay</b>
<b>1990-2000</b>	47,8	25,0	23,3	26,8	9,0	8,1
<b>2000-2009</b>	47,1	47,9	72,6	49,6	13,4	8,3
<b>2009-2015</b>	32,9	54,1	67,9	61,9	9,5	10,4
<b>2015-2020</b>	23,7	18,7	26,5	22,5	4,6	3,1
<b>2009-2020</b>	<b>28,7</b>	<b>38,0</b>	<b>49,1</b>	<b>44,0</b>	<b>7,3</b>	<b>7,1</b>

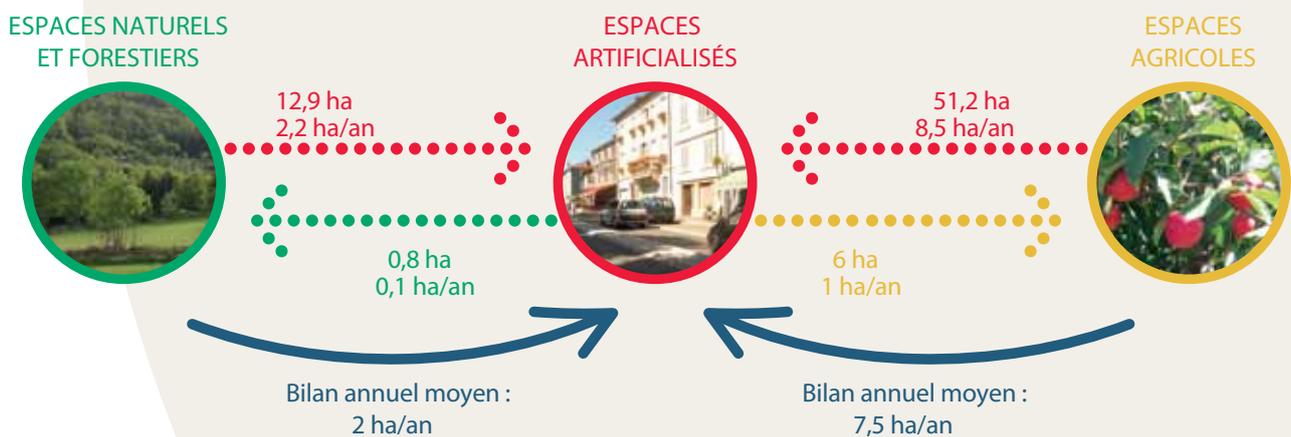
## ENTRE 1990 ET 2000



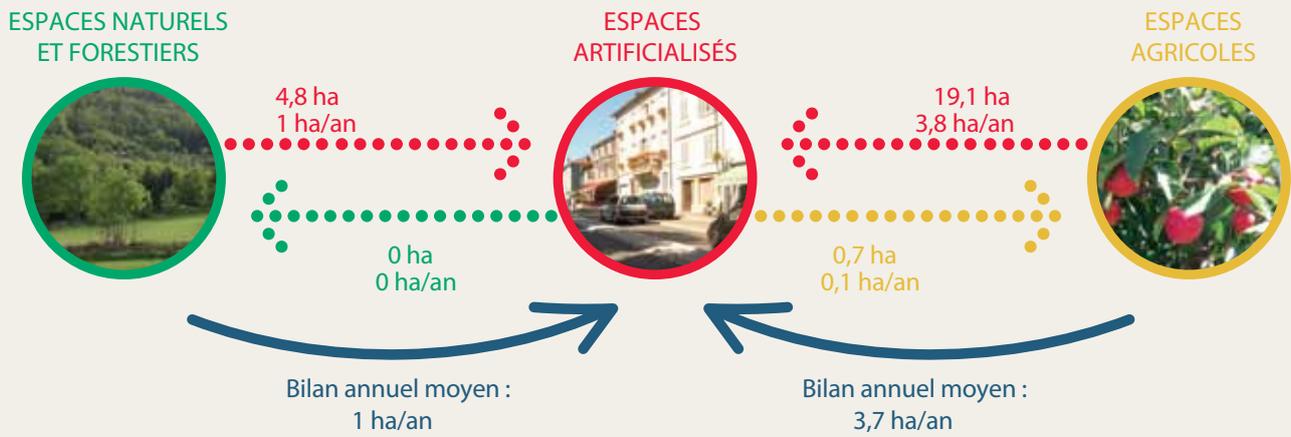
## ENTRE 2000 ET 2009



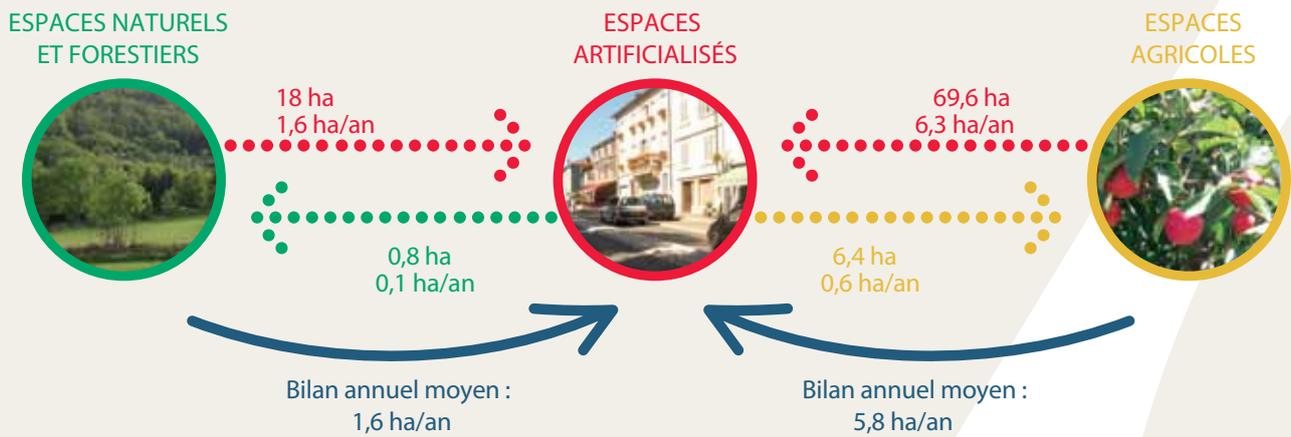
## ENTRE 2009 ET 2015



## ENTRE 2015 ET 2020

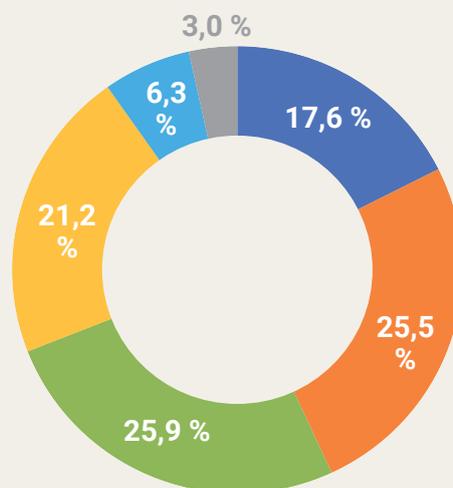
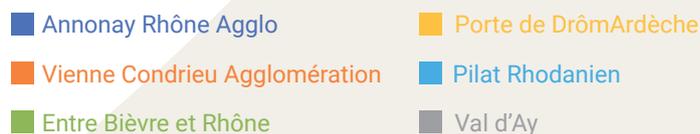


## ENTRE 2009 ET 2020



### POUR L'ENSEMBLE DES ESPACES ARTIFICIALISÉS

Part des espaces artificialisés en 2020 par EPCI à l'échelle des Rives du Rhône



- Depuis 1990, l'artificialisation se fait principalement (au minimum 88 %) au détriment des espaces agricoles.
- Depuis 1990, l'artificialisation des espaces naturels et forestiers est relativement stable avec toutefois une accélération sur la période 2009-2015.
- La reconquête d'espaces artificialisés par des espaces agricoles, naturels ou forestiers reste quant à elle marginale sur l'ensemble des périodes.
- L'artificialisation est en forte baisse ces dernières années sur le Pilat Rhodanien après avoir légèrement diminué entre les périodes 2000-2009 et 2009-2015, comme cela s'observe à l'échelle des Rives du Rhône.

### VERS LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

La loi Climat et Résilience<sup>(1)</sup> fixe pour objectif pour la décennie à venir de diviser par 2 l'artificialisation par rapport aux tendances observées sur les 10 dernières années.

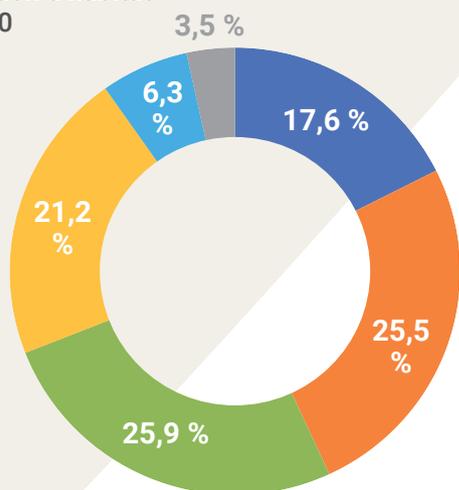
Sur ces 10 dernières années, 70,9 ha ont été artificialisés (un peu moins de la moitié de la surface de la commune de Lupé). Ainsi, pour les 10 prochaines années, l'objectif pour le territoire est de ne pas artificialiser plus de 35,4 ha.

A noter que sur les 10 dernières années écoulées, l'artificialisation sur la période 2010-2015 a été de 47,6 ha contre 23,2 ha sur la période 2015-2020. Soit une réduction de la consommation de l'ordre de 51 % (58 % à l'échelle des Rives du Rhône) ou une division de l'artificialisation par légèrement plus de 2. Le territoire apparaît donc sur la bonne voie pour atteindre les objectifs fixés dans la loi Climat et Résilience à horizon 2030.

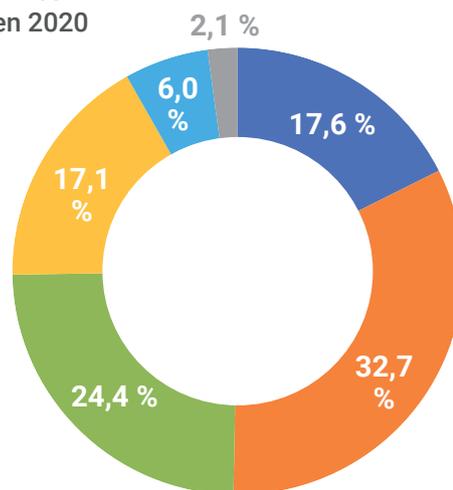
1 Loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

**POUR LES ESPACES ARTIFICIALISÉS  
À VOCATION PRINCIPALE D'HABITAT**  
(UNIQUEMENT HABITAT OU TISSU URBAIN DE CENTRE-VILLE MIXTE À DOMINANTE HABITAT)

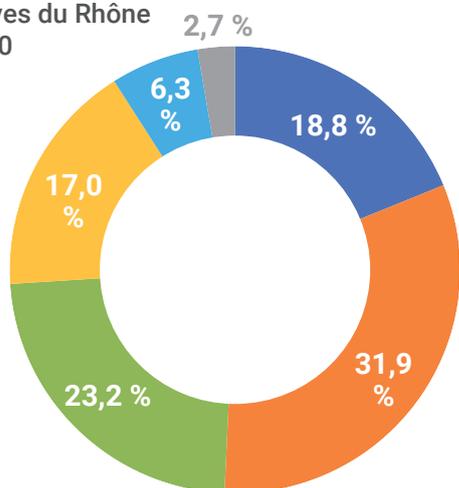
Part des surfaces  
artificialisées  
à vocation d'habitat  
en 2020



Poids de chaque  
EPCI dans la population  
totale des Rives  
du Rhône en 2020



Poids de chaque  
EPCI dans le nombre  
total de logements  
des Rives du Rhône  
en 2020



- Annonay Rhône Agglo
- Vienne Condrieu Agglomération
- Entre Bièvre et Rhône
- Porte de DrômArdèche
- Pilat Rhodanien
- Val d'Ay

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION

	Évolution de la population sur la période	Évolution moyenne par an de la population	Évolution moyenne par an des espaces artificialisés à vocation d'habitat	Ha consommés pour de l'habitat en moyenne par an pour accueillir 100 nouveaux habitants
<b>1990-2000</b>	1 508	150,8	6,6	4,3
<b>2000-2009</b>	2 332	259,1	10,2	4,0
<b>2009-2015</b>	936	156,0	8,1	5,2
<b>2015-2020</b>	185	37,0	2,9	7,9

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS

	Évolution du nombre de logements sur la période	Évolution moyenne par an du nombre de logements	Évolution moyenne par an des espaces artificialisés à vocation d'habitat	Ha consommés pour de l'habitat en moyenne par an pour 100 nouveaux logements	Nombre de logements supplémentaires en moyenne par an par ha consommé pour de l'habitat
<b>1990-2000</b>	550	55,0	6,6	11,9	8,4
<b>2000-2009</b>	1 070	118,9	10,2	8,6	11,6
<b>2009-2015</b>	647	107,8	8,1	7,5	13,4
<b>2015-2020</b>	574	114,8	2,9	2,5	39,5

- L'habitat est la principale source de l'artificialisation sur le Pilat Rhodanien en représentant de la 63 à 85 % de celle-ci en fonction des périodes, dans des proportions plus importantes que celles observées à l'échelle des Rives du Rhône (moitié aux  $\frac{3}{4}$ ).
- Les espaces à vocation d'habitat représentent 7,1 % de la surface du Pilat Rhodanien en 2020 (1 027,8 ha) contre 5,6 % en 1990 (807,2 ha), soit une augmentation de 220,7 ha en 30 ans.
- L'artificialisation à vocation d'habitat est en forte baisse sur la période 2015-2020 (2,9 ha/an) par rapport aux tendances précédemment observées, notamment par rapport aux périodes 2009-2015 (8,1 ha/an) et surtout 2000-2009 (10,2 ha/an). L'artificialisation à vocation d'habitat sur la période 2015-2020 représente ainsi une baisse de 72 % de la consommation annuelle moyenne par rapport à 2000-2009 et 64 % par rapport à 2009-2015 dans des proportions plus importantes que ce qui est observé à l'échelle des Rives du Rhône.
- **On observe de plus une meilleure « efficacité » de la consommation d'espace à vocation d'habitat par rapport à la production de logements. En effet, chaque hectare consommé a participé à produire un plus grand nombre de logements. Ainsi, entre 2015 et 2020, 39,5 logements ont été produits en moyenne par an par hectare artificialisé contre seulement 13,4 entre 2009 et 2015 et 11,6 entre 2000 et 2009. « L'efficacité » de l'artificialisation par rapport à la croissance du nombre de logements est de plus supérieure à la moyenne sur les Rives du Rhône.**
- En ce qui concerne « l'efficacité » de la consommation d'espace à vocation d'habitat par rapport à la croissance démographique, le constat est inverse sur le Pilat Rhodanien où, entre 2015 et 2020, pour accueillir 100 nouveaux habitants, 7,9 ha ont été artificialisés pour de l'habitat contre seulement 5,2 entre 2009 et 2015 et 4 entre 2000 et 2009.

## Rappel

Les surfaces à vocation d'habitat représentaient 5,5 % en 1990 et 7,4 % en 2020 de la surface totale des Rives du Rhône.

## Rappel

Sur les Rives du Rhône, pour accueillir 100 nouveaux habitants, 4,2 ha ont été artificialisés sur 2015-2020 contre 6 à 6,2 ha en moyenne sur 2000-2009 et 2009-2015. 25,4 logements supplémentaires par an par hectare artificialisé contre 14,7 entre 2009 et 2015 et 11 entre 2000 et 2009.



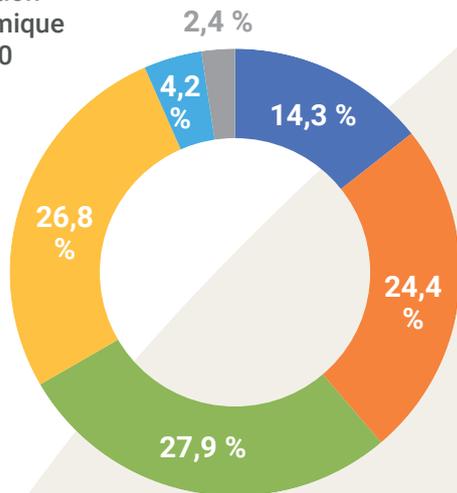
## COMPARAISON LOGEMENTS PRODUITS ET CONSOMMATION D'ESPACE

Attention, le fait qu'entre 2015 et 2020, on comptabilise 39,5 logements supplémentaires par hectare artificialisé ne signifie pas que la densité sur les extensions de l'urbanisation soit de l'ordre de 39,5 logements / ha. En effet, une partie plus ou moins importante des logements nouveaux produits sur cette période l'ont été par densification dans le tissu urbain existant. Ainsi ces logements n'ont pas entraîné une consommation d'espace à vocation d'habitat, les terrains concernés ayant déjà une vocation artificialisée habitat dans la BD OccSol. De même, l'évolution du nombre de logements nouveaux entre 2 dates résulte d'une soustraction des logements démolis avec les logements créés. Ainsi, par exemple, si sur la période sur une commune, 150 logements sont construits et 20 sont démolis, le bilan du nombre de logements supplémentaires sur la période sera de 130.

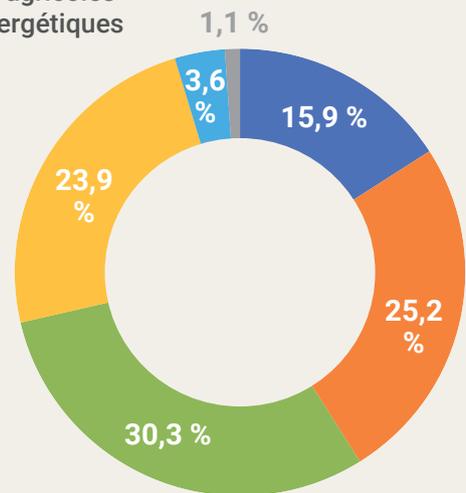
**POUR LES ESPACES ARTIFICIALISÉS À VOCATION ÉCONOMIQUE**

(INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE, TERTIAIRE, INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES, EXPLOITATIONS AGRICOLES, INSTALLATIONS ÉNERGÉTIQUES, DE TRAITEMENT ET D'ALIMENTATION URBAINE)

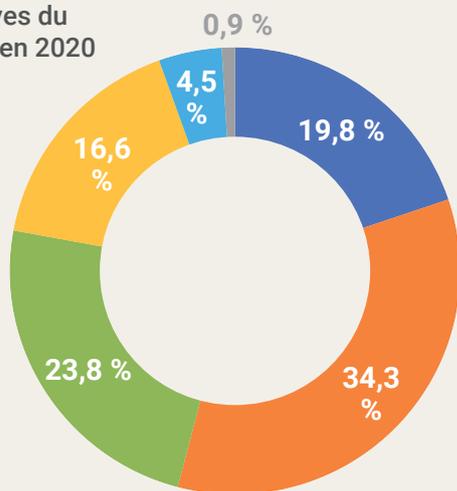
Part des surfaces artificialisées à vocation économique en 2020



Part des surfaces artificialisées à vocation économique en 2020 hors exploitations agricoles et installations énergétiques et traitement



Poids de chaque EPCI dans le nombre total d'emplois des Rives du Rhône en 2020



- Annonay Rhône Agglo
- Vienne Condrieu Agglomération
- Entre Bièvre et Rhône
- Porte de DrômArdèche
- Pilat Rhodanien
- Val d'Av

## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS

	Évolution du nombre d'emplois sur la période	Évolution moyenne par an du nombre d'emplois	Évolution moyenne par an des espaces artificialisés à vocation d'économie	Ha consommés en moyenne par an pour 100 nouveaux emplois	Nombre d'emplois supplémentaires en moyenne par an par ha consommé pour de l'économie
2000-2009	230	25,6	19,29	75,4	1,3
2009-2015	252	42,0	10,59	25,2	4,0
2015-2020	172	34,5	7,78	22,6	4,4



### COMPARAISON EMPLOIS CRÉÉS ET CONSOMMATION D'ESPACE

Attention, la comparaison entre les 3 périodes analysée ici est à prendre avec précaution.

En effet, la consommation importante de foncier pour le peu de création d'emplois sur la période 2009-2015 n'est pas due à un échec du territoire dans la lutte contre l'artificialisation mais le résultat de la crise économique mondiale de 2008 qui a détruit de nombreux emplois. Ainsi, le nombre d'emplois dans certaines entreprises présentes sur le territoire a diminué et a dû être compensé par l'installation de nouvelles entreprises, ce qui a souvent nécessité la consommation de foncier.

**A noter que les analyses dans les prochaines années risquent sur ce point d'être elles aussi compliquées du fait de l'enchaînement de crises plus ou moins longues (crise économique, Covid) et de politiques au niveau national – parfois contradictoires dans leurs effets sur la consommation d'espace – (objectif de réindustrialisation de la France suite au Covid, objectifs de production de logements neufs, mise en œuvre du ZAN, développement des énergies renouvelables qui s'ils peuvent consommer du terrain à un endroit ne créent pas forcément d'emplois sur site). Cela ne permettra ainsi pas forcément de faire un lien entre la limitation de la consommation d'espace et l'impact des politiques menées par les collectivités locales, les crises et politiques nationales pouvant jouer un rôle très important quelles que soient les futures tendances, bonnes comme mauvaises, en termes d'artificialisation à vocation économique des espaces.**

- Les espaces artificialisés à vocation économique représentent environ 11 à 12 % des surfaces artificialisées du territoire sur l'ensemble des périodes, soit 7 points de moins qu'à l'échelle des Rives du Rhône.
- L'artificialisation à vocation économique représente la deuxième source d'artificialisation sur le territoire. Malgré une légère diminution du rythme d'artificialisation à vocation économique sur la période 2015-2020 (1,6 ha/an en moyenne) par rapport à 2000-2009 (2,1 ha/an) et 2009-2015 (1,8 ha/an), la part que représente l'artificialisation à vocation économique par rapport à l'artificialisation globale est en constante augmentation. Entre 2015 et 2020, le tiers de l'artificialisation (33,5 %) était due à l'économie contre seulement 16 à 18,5 % entre 1990 et 2009.
- L'artificialisation due à l'économie hors exploitations agricoles et installation énergétiques et de traitement est en hausse entre 2015 et 2020 (0,8 ha/an) après avoir été de 0,4 ha/an entre 2009 et 2015 pour retrouver le rythme observé entre 2000 et 2009

### Rappel

L'artificialisation à vocation économique était de 36 ha/an entre 2015 et 2020 contre 46 ha/an entre 2000 et 2009 et 52,3 ha/an entre 2009 et 2015 sur les Rives du Rhône.

(0,8 ha/an). De plus, cette artificialisation participe à 17 % de l'artificialisation globale sur le territoire entre 2015 et 2020 contre 4 à 6 % seulement entre 2000 et 2015. Cette artificialisation est quoi qu'il en soit très faible sur l'ensemble des périodes par rapport à ce que l'on observe à l'échelle des Rives du Rhône.

- Le nombre d'emplois créés par hectare consommés par l'artificialisation à vocation économique est en augmentation sur 2015-2020 (4,4 emplois par hectare artificialisé) par rapport à 2000-2009 (1,3 emplois par hectare artificialisé) et 2009-2015 (4 emplois par hectare artificialisé). Après Entre Bièvre et Rhône, c'est sur le Pilat Rhodanien que ce ratio est le plus élevé entre 2015 et 2020 à l'échelle des Rives du Rhône.

## Rappel

L'artificialisation à vocation économique hors exploitations agricoles et installations énergétiques et de traitement était de 24,4 ha/an entre 2015 et 2020 contre 29,6 ha/an entre 2000 et 2009 et 29,3 ha/an entre 2009 et 2015 sur les Rives du Rhône.

## LES GRANDES TENDANCES

### POUR LES AUTRES ESPACES ARTIFICIALISÉS

(CODES 13X, 15X, 16X ET 17X) POUR RAPPEL : RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORTS, BÂTIMENTS PUBLICS, ZONES DE LOISIRS, PARCS, CARRIÈRES, DÉCHARGES, CHANTIERS.

	1990-2000	2000-2009	2009-2015	2015-2020
<b>Evolution des autres espaces artificialisés</b>	0,9 ha/an	0,8 ha/an	-0,4 ha/an	0 ha/an

- Les autres espaces artificialisés ont été en progression de 1990 à 2009 (+ 0,8 à 0,9 ha/an). Ils ont ensuite reculé entre 2009 et 2015 (- 0,4 ha/an) pour se stabiliser entre 2015 et 2020.
- La part des autres espaces artificialisés dans l'ensemble des espaces artificialisés du territoire est en diminution d'année en année. Ainsi, ces espaces représentaient 21 % des espaces artificialisés du territoire en 1990 contre 18 % en 2020.

CHAPITRE

# 3



**ÉVOLUTION  
DES ESPACES  
AGRICOLES**

Code nomenclature BD OccSol	Correspondance dans l'analyse
2xx	Espaces agricoles
221	Vergers et petits fruits (traditionnel et intensif)
222	Vigne
223	Culture sous serre, maraîchage, horticulture

À noter que des zooms ont été réalisés sur 3 cultures spécifiques pour plusieurs raisons :

- Pour les vergers et la vigne du fait de leur statut de cultures emblématiques des Rives du Rhône.
- Le maraîchage, du fait de son rôle prépondérant dans le développement des circuits courts et de la volonté des habitants de consommer de plus en plus des produits locaux et de saison.

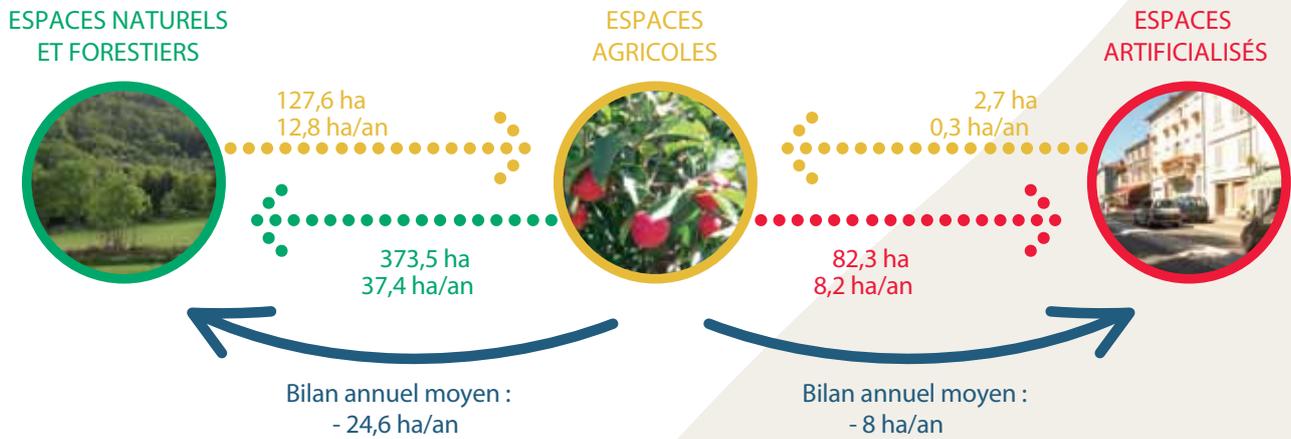
### SURFACES EN HA

	Agricole (2xx)	Vergers et petits fruits (221)	Vigne (222)	Maraîchage, serre (223)
1990	6 942,73	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2000	6 617,19	933,82	340,45	50,9
2009	6 420,76	791,85	463,59	69,33
2015	6 455,73	717,8	531,53	60,1
2020	6 503,28	698,71	623,62	65,87

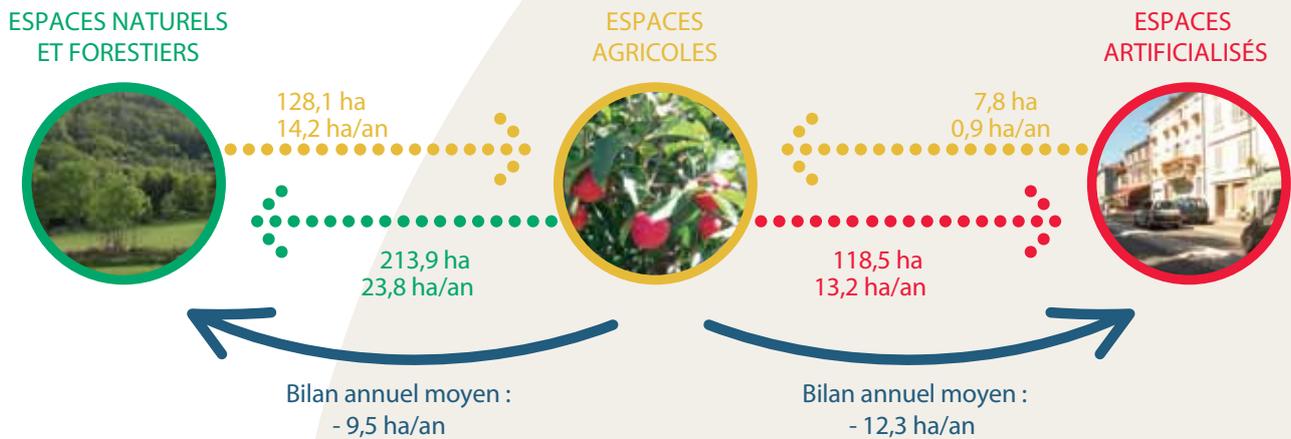
## ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

	Agricole (2xx)	Vergers et petits fruits (221)	Vigne (222)	Maraîchage, serre (223)
<b>1990-2000</b>	-32,6	Non disponible	Non disponible	Non disponible
<b>2000-2009</b>	-21,8	-15,8	13,7	2,0
<b>2009-2015</b>	5,8	-12,3	11,3	-1,5
<b>2015-2020</b>	9,5	-3,8	18,4	1,2
<b>1990-2020</b>	-14,6	Non disponible	Non disponible	Non disponible
<b>2000-2020</b>	-5,7	-11,8	14,2	0,7
<b>2009-2020</b>	<b>7,5</b>	<b>-8,5</b>	<b>14,5</b>	<b>-0,3</b>

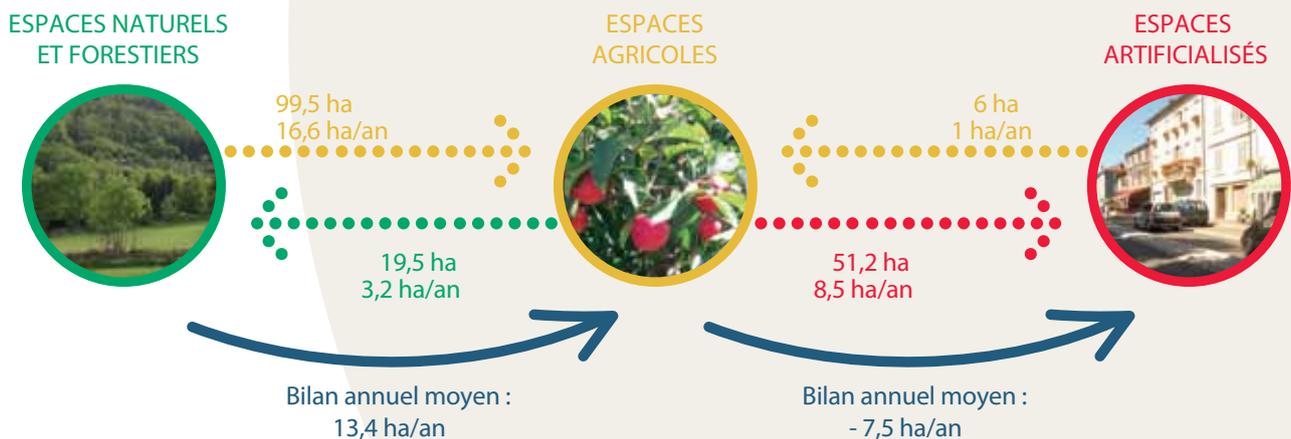
ENTRE 1990 ET 2000



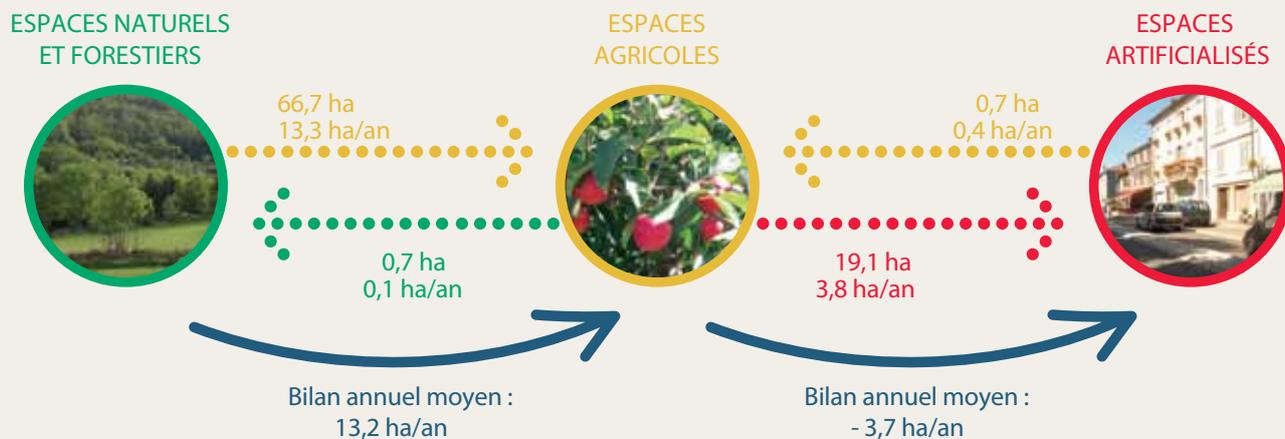
ENTRE 2000 ET 2009



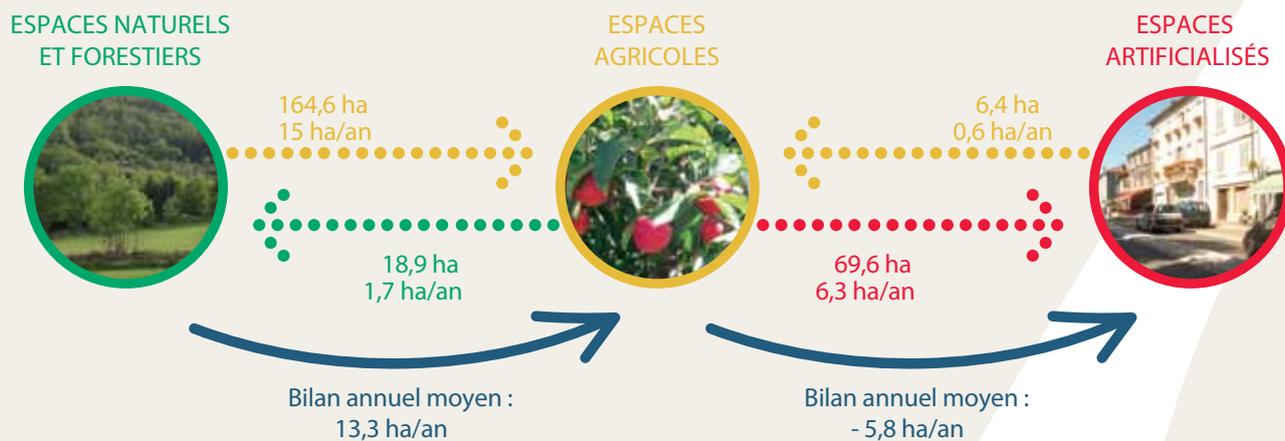
ENTRE 2009 ET 2015



## ENTRE 2015 ET 2020



## ENTRE 2009 ET 2020



## LES GRANDES TENDANCES

### POUR L'ENSEMBLE DES ESPACES AGRICOLES

- Alors qu'entre 1990 et 2000, environ 80 % des espaces agricoles étaient perdus au profit des espaces naturels et forestiers (abandon de terres agricoles et enrichissement), la tendance s'est inversée depuis et la perte d'espaces agricoles est due quasi exclusivement à l'artificialisation.
- Alors qu'entre 1990 et 2009, le bilan gain / perte entre les espaces agricoles et les espaces naturels et forestiers se faisait au profit de ces derniers, la tendance s'est inversée depuis 2009.

- Entre 2015 et 2020, l'arrêt de l'enfrichement des espaces agricoles (transition vers des espaces naturels ou forestiers) et la baisse importante du rythme d'artificialisation ont permis au Pilat Rhodanien de voir progresser les surfaces agricoles (+ 9,5 ha/an) dans des proportions plus importantes que sur la période 2009-2015 (+ 5,8 ha/an). Le Pilat Rhodanien est le seul EPCI où les surfaces agricoles progressent depuis 2009.
- Entre 2015 et 2020, les surfaces agricoles ont progressé sur 2 secteurs sur 3 : la côtière rhodanienne (+ 8,3 ha/an) et la polarité intermédiaire de Pélussin (+ 1,4 ha/an). Elles ont été stables sur le massif du Pilat (-0,1 ha/an).

## Rappel

Entre 2015 et 2020 à l'échelle des Rives du Rhône, 22 ha/an d'espaces agricoles disparaissent contre 175 ha/an entre 2009 et 2015 et près de 300 ha/an avant 2009.

## POUR LES VERGERS ET PETITS FRUITS

- Les vergers ont à nouveau régressé sur la période 2015-2020 (-3,8 ha/an) mais dans des proportions bien moindre que sur les périodes 2000-2009 (-15,8 ha/an) et 2009-2015 (-12,3 ha/an).
- 13 % des vergers des Rives du Rhône en 2020 se trouvent sur le Pilat Rhodanien.

## POUR LA VIGNE

- Une croissance rapide de la vigne sur le territoire depuis 2000, taux de croissance qui a fortement augmenté entre 2015 et 2020 par rapport à 2009-2015. Entre 2000 et 2020, les surfaces de vigne ont augmenté d'environ 83 %.
- Entre 2015 et 2020, la vigne a principalement été plantée sur les communes de la côtière rhodanienne.
- A noter que la vigne tend à se développer au-delà des secteurs en AOP viticole. Entre 2015 et 2020, moins de la moitié des nouvelles vignes ont ainsi été plantées dans des parcelles classées en AOP viticole sur le Pilat Rhodanien contre 2/3 à l'échelle des Rives du Rhône.
- En 2020, près du tiers des vignes plantées sur les Rives du Rhône le sont sur le Pilat Rhodanien.
- Ce fort développement de la vigne nécessitera d'être vigilant quant à son impact sur la biodiversité, les espaces naturels, mais aussi le maintien d'une agriculture diversifiée (le prix du terrain de vignes est plus élevé que celui pour d'autres cultures ce qui peut amener une forte concurrence au détriment du maintien d'autres types de cultures).

## POUR LES CULTURES SOUS SERRE, LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

- Après un recul sur la période 2009-2015, ce type de cultures est reparti à la hausse sur le Pilat Rhodanien, comme cela s'est observé sur l'ensemble des Rives du Rhône.
- A peine 6 % des surfaces utilisées pour ce type de culture à l'échelle des Rives du Rhône le sont sur le Pilat Rhodanien et l'EPCI ne participe entre 2015 et 2020 qu'à 2,5 % de la croissance de ce type de culture.

CHAPITRE

# 4



**ÉVOLUTION  
DES ESPACES  
NATURELS  
ET FORESTIERS**

Code nomenclature BD OccSol	Correspondance dans l'analyse
3xx	Espaces forestiers
4xx	Espaces naturels (dont surfaces en eau)

## SURFACES EN HA

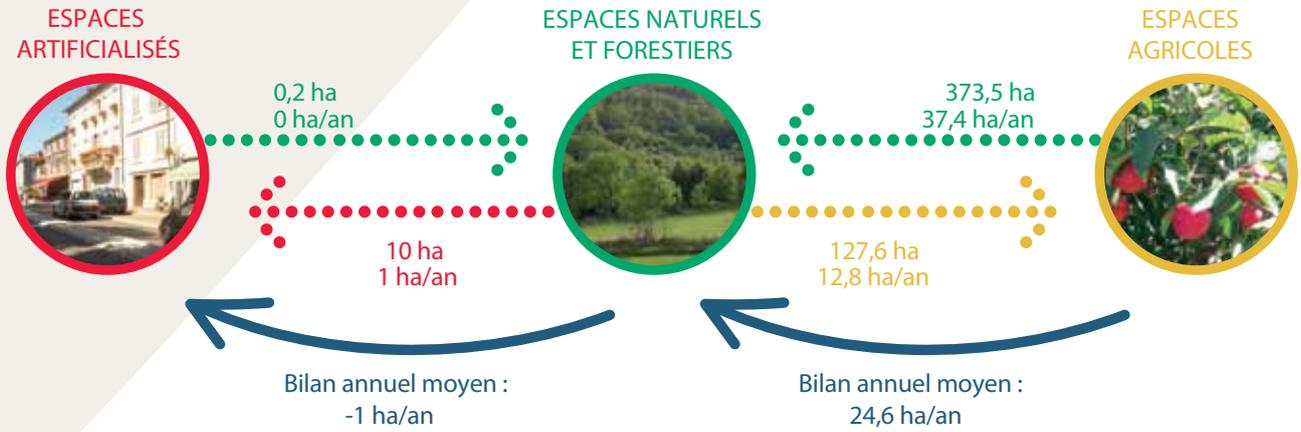
	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)	Forestier et naturel (3xx, 4xx)
1990	5 544,64	757,6	6 302,24
2000	5 949,54	588,75	6 538,29
2009	5 887,99	726,17	6 614,16
2015	5 792,58	729,43	6 522,01
2020	5 741,78	709,49	6 451,27

## ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

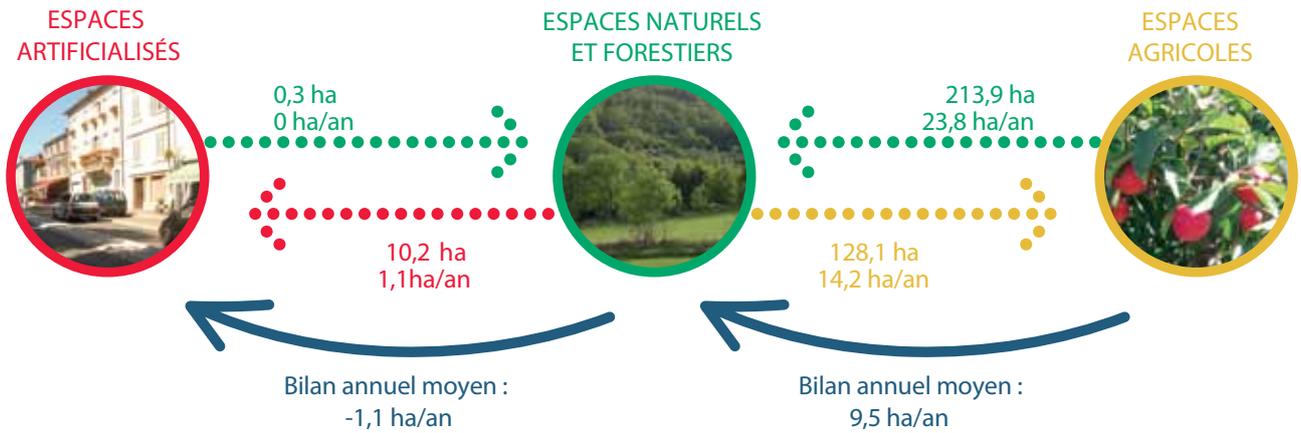
	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)	Forestier et naturel (3xx, 4xx)
1990-2000	40,5	-16,9	23,6
2000-2009	-6,8	15,3	8,4
2009-2015	-15,9	0,5	-15,4
2015-2020	-10,2	-4,0	-14,1
1990-2020	6,6	-1,6	5,0
2009-2020	-13,3	-1,5	-14,8

# ÉVOLUTION DES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS SUR LES RIVES DU RHÔNE

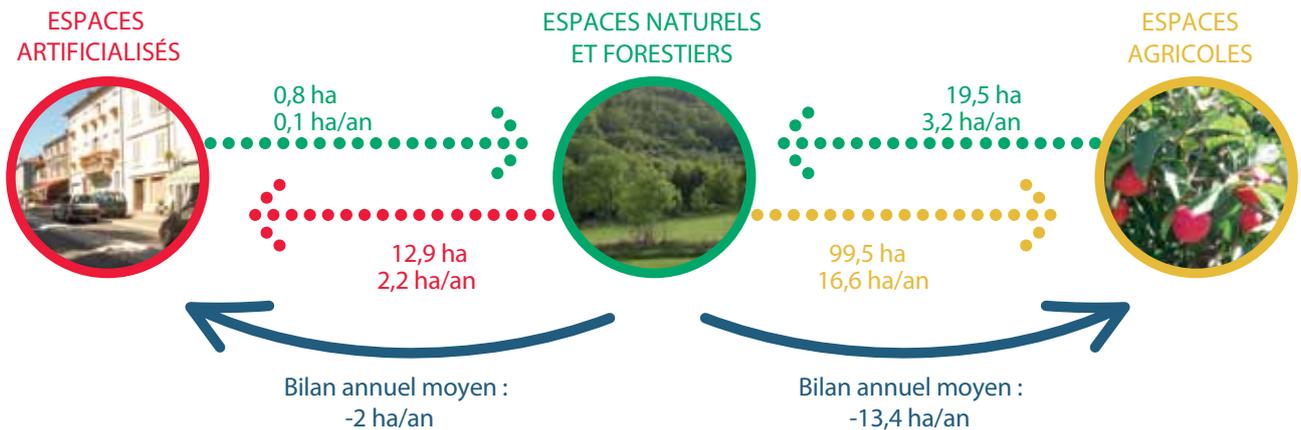
## ENTRE 1990 ET 2000



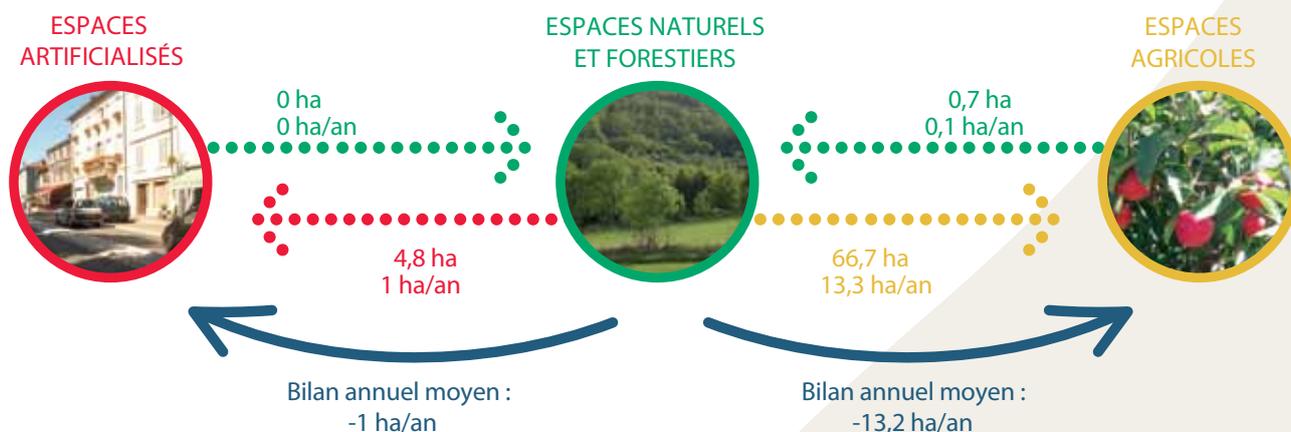
## ENTRE 2000 ET 2009



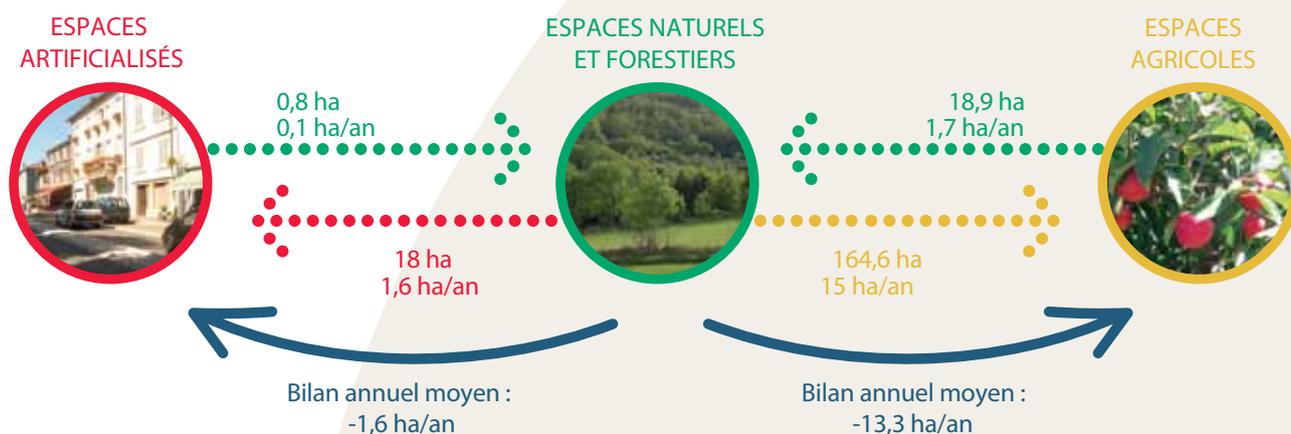
## ENTRE 2009 ET 2015



## ENTRE 2015 ET 2020



## ENTRE 2009 ET 2020



## LES GRANDES TENDANCES

### POUR LES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

- Après avoir progressé entre 1990 et 2009 (notamment entre 1990 et 2000), la forêt et les espaces naturels sont en régressions depuis 2009 sur le Pilat Rhodanien. La tendance semble toutefois se ralentir légèrement depuis 2015.
- A noter que cette tendance s'observe sur l'ensemble des secteurs définis au Scot.
- Avant 2009, la progression de la forêt et des espaces naturels se faisait essentiellement au détriment des espaces agricoles. Depuis 2009, la tendance s'est inversée et leur régression se fait maintenant au profit des espaces agricoles.

# ANNEXE

## NOMENCLATURE UTILISÉE DANS LA BD OCCSOL

Code 1	NIVEAU 1 (GRANDS ESPACES)	Code 2	NIVEAU 2 (PRINCIPAUX ENSEMBLES) 17 CLASSES	Code 3	NIVEAU 3 (UNITÉS SPÉCIFIQUES) 52 CLASSES
1	ESPACE URBAIN	1,1	Zones urbaines denses ou centrales à vocation mixte	1.1.1	Tissu urbain dense de centre-ville
				1.1.2	Tissu urbain contigu, centre-bourg
		1,2	Zones d'habitat dominant	1.2.1	Tissu pavillonnaire groupé
				1.2.2	Tissu urbain discontinu
				1.2.3	Habitat isolé
				1.2.4	Cités ouvrières
				1.2.5	Grands ensembles collectifs
		1,3	Réseaux et équipements de transport	1.3.1	Réseaux de communication routière
				1.3.2	Réseaux de communication ferroviaire
				1.3.3	Aérodrome
				1.3.4	Aires de stationnement
		1,4	Grandes emprises : Emprises d'activités industrielle, artisanale et commerciale	1.4.1	Emprises à dominante industrielles
				1.4.2	Espaces à vocation artisanale et zones d'activités
				1.4.3	Espaces à vocation commerciales
				1.4.4	Espaces à vocation d'activités tertiaire dominante
				1.4.5	Infrastructures portuaires et fluviales
				1.4.6	Exploitations agricoles
				1.4.7	Installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaines
1,5	Bâti public	1.5.1	Emprises scolaires		
		1.5.2	Emprises hospitalières		
		1.5.3	Autres emprises publiques		
1,6	Zones de loisirs, parcs urbains et équipements sportifs	1.6.1	Espaces verts urbains et péri-urbains		
		1.6.2	Equipements sportifs et de loisirs		
		1.6.3	Campings / caravaning / Aire d'accueil des gens du voyage		
		1.6.4	Cimetières		
1,7	Carrières / Décharges / Chantiers	1.7.1	Extraction de matériaux		
		1.7.2	Décharges		
		1.7.3	Chantiers		
1,8	Espace urbain de transition	1.8.1	Autres espaces urbains artificialisés		
2	ESPACE AGRICOLE	2,1	Cultures annuelles	2.1.1	Terres labourées
				2.1.2	Terres labourées irriguées
		2,2	Cultures permanentes	2.2.1	Verger et petits fruits (traditionnel et intensif)
				2.2.2	Vigne
				2.2.3	Culture sous serres et maraîchage, horticulture
				2.2.4	Pépinière
				2.2.5	Surface en herbe à caractère agricole
		2,3	Mosaïques agricoles et friches	2.3.1	Mosaïque agricole
2.3.2	Espaces ruraux non exploités				
3	ESPACE FORESTIER	3,1	Boisements naturels	3.1.1	Forêts à feuillus dominants
				3.1.2	Forêt à conifères dominants
				3.1.3	Forêt mixte
				3.1.4	Espace forestier en mutation, coupe forestière
				3.1.5	Boisements humides
		3,2	Boisements artificiels	3.2.1	Haies, boisements linéaires (hors ripisylves) comprenant au minimum deux houppiers
				3.2.2	Peupleraies
				3.2.3	Résineux alignés
		3.2.4	Autres boisements artificiels		
4	ESPACE NATUREL NON BOISE	4,1	Végétation arbustive ou herbacée	4.1.1	Landes, faciès d'embroussaillage, végétation herbacée xérophile
		4,2	Espaces libres	4.2.1	Sols nus, roches nues
		4,3	Zones palustres	4.3.1	Zones palustres
		4,4	Surfaces en eau	4.4.1	Plan d'eau
				4.4.2	Cours d'eau

## COMPOSITION DE LA CLASSE

Quartiers de centre-ville ancien, espace urbain dense (habitats, bureaux, commerces)
Tissu urbain continu / quartiers d'habitations, faubourgs urbains / centre de bourgs et villages / habitat linéaire
Lotissement, ZAC habitat, habitat pavillonnaire groupé
Pavillonnaire non lotis, habitat rural lâche
Habitat isolé / mitage
Ensembles d'habitat ouvrier
Ensemble d'habitat collectif discontinu et dépendances (parking, espaces verts associés)
Infrastructures routières surfaciques
Infrastructures ferroviaires surfaciques, gares et quais
Emprise complète de l'aérodrome (pistes, hangars, parking...)
Parking, Gares routières
Zones d'activités industrielles et espaces associés
Grandes emprises d'activités mixtes (y compris dans le tissu urbain)
Centres commerciaux / Hypermarchés/ Stations services
Immeubles de bureau, parcs tertiaires
Ports, haltes fluviales (quais, bassins, barrages...)
Hangars agricoles, corps de ferme, chenils d'animaux
Centrales hydrauliques, centrales nucléaires, champs d'éoliennes, centrales thermiques, chaufferies urbaines, centre de traitement des OM
Enseignement primaire, secondaire, supérieur, autre
Hôpitaux, cliniques
Mairies, marchés couverts, lieux de culte, grands équipements culturels (médiathèque, cinémas), services techniques, cités administratives, casernes, commissariats, casernes, prison
Jardins familiaux, parcs urbains
Parcs de loisirs, centres équestres, stades, équipements sportifs (piscine...), golf, terrains couverts, baignades, stades, installations sportives couvertes,
Carrières, gravières, sablières
Décharges publiques, centres de tri
Autres cas non traités (Friches urbaines, terrains vagues), ruines, vestiges
Cultures annuelles
Cultures annuelles irriguées
Vergers, pépinières
Vignobles
Maraîchage, horticulture
Pépinières d'arbres et de plantes d'ornement
Prairie temporaires / permanentes / bandes enherbées Formations herbacées humides, xérophiles, mésophiles Pelouses sèches - Pâturages / Prairies - Landes au sein de l'espace agricole
Petit parcellaire complexe
Éléments interstitiels des landes non arborées en zones agricoles, friches agricoles, carrières abandonnées, terrains de manoeuvre, vergers abandonnés, piste de motocross privée
Sylvofaciès, boisement en évolution, ourlets forestiers, fourrées, clairières, lisières, ripisylves
Végétation herbacée et clairsemée sur sol pauvre, petits ligneux (callune, genêt), pelouses calcicoles, steppes, végétation de pente, espaces de transition entre boisements et milieux ouverts.
Roselières, mégaphorbiaies, marais, tourbières
Etangs, lacs, mares, bassin de rétention, toutes étendues d'eau
Cours d'eau naturels et artificiels, canaux



**SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE**

Espace Saint-Germain, bâtiment L'Orion  
30, Avenue Général Leclerc  
38200 VIENNE

T. 04 74 48 64 71 / [contact@scot-rivesdurhone.com](mailto:contact@scot-rivesdurhone.com)

[scot-rivesdurhone.com](http://scot-rivesdurhone.com)